

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5090 - Lundi 30 Mars 2026 - Prix : 200 Fc

GRÈVE AU CHN EL-MAAROUF :

Aucun terrain d'entente



Le CHN Elmaarouf paralysé par la grève des contractuels paramédicaux

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

10 Chawwal 1447
Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mars 2026

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 15mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 30mn

Maghrib : 18h 18mn

Incha : 19h 32mn



SOCIÉTÉ

17 organisations de la société civile ont bénéficié du programme Nawezo

Ce vendredi 27 mars a eu lieu, à l'hôtel Itsandra, la cérémonie de clôture du programme Nawezo. Un programme mis en œuvre sur la période 2024-2026 par l'ambassade de France, afin d'accompagner, structurer et valoriser les initiatives portées par les organisations de la société civile comorienne, contribuant ainsi à un développement durable et inclusif. Au total, 17 organisations en ont bénéficié, dont 9 à Anjouan, 6 à Ngazidja et 2 à Mohéli.



Représentants de la société civile appuyés par Nawezo

"Nawezo, qui signifie «capacité», a été bien plus qu'un programme, un véritable levier de transformation, un espace d'apprentissage et un catalyseur d'initiatives locales. À travers ce programme, 17 organisations de la société civile ont été accompagnées. Au-delà des chiffres, ce sont des initiatives qui ont émergé, des dynamiques locales qui se sont consolidées et des communautés qui ont été renforcées. Les domaines d'intervention rejoignent pleinement les priorités du gouvernement : la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat, notamment pour les jeunes et femmes, la protection de l'environnement et la promotion d'un développement durable, le renforcement de la formation technique et professionnelle,

et enfin l'inclusion sociale, essentielle à la cohésion nationale », a déclaré Kaissane Hassani, secrétaire général du ministère de la Jeunesse et de l'Emploi.

Et d'ajouter : Nawezo « nous laisse aujourd'hui un héritage précieux : des organisations mieux structurées, des compétences renforcées et une capacité d'action accrue au service des populations. Il nous appartient de faire vivre cet héritage, de le consolider et de l'amplifier. C'est pourquoi il est impératif de renforcer les liens entre

l'action publique et les initiatives de la société civile, mais aussi de pérenniser les mécanismes d'accompagnement des jeunes et des femmes dans l'entrepreneuriat ». Pour sa part, l'ambassadeur de France, Étienne Chapon, a précisé que « au-delà du soutien financier, le programme Nawezo a mis l'accent sur l'accompagnement technique : formation en gestion de projet, renforcement des capacités, apprentissage du français et de l'informatique, suivi individualisé. Autant d'outils qui permettront aux

organisations de pérenniser leurs actions bien au-delà de ce programme ». Il a également salué l'engagement remarquable de toutes les organisations bénéficiaires, soulignant que leur travail sur le terrain est essentiel : elles sont au plus près des populations, à l'écoute des besoins et porteuses de solutions concrètes.

« Pendant plus d'une année, le programme Nawezo a accompagné neuf organisations de la société civile anjouanaise dans la mise en œuvre de projets concrets touchant

à la culture, à l'environnement, à l'inclusion, à la formation professionnelle et au développement économique », témoigne Ammre, coordinateur Nawezo à Anjouan. Il évoque notamment des résultats significatifs à travers le projet « Comores expertise gestion durable des ressources marines », avec 85 personnes formées, 280 personnes sensibilisées au développement durable et autant à l'égalité femmes-hommes. Quant à Nouarati Mohamed, coordinatrice Nawezo à Ngazidja, elle indique que plus de 208 bénéficiaires directs ont été accompagnés, 946 personnes sensibilisées et 25 membres des organisations partenaires ont bénéficié de formations transversales. « Nous avons constaté une forte demande d'accompagnement de la part de structures non couvertes par le programme. Cette forte demande est la preuve de la pertinence des actions menées et de la confiance accordée aux organisations soutenues. Les défis restent nombreux, mais les bases sont désormais plus solides. Car le véritable développement ne se résume pas seulement à des indicateurs, mais se construit dans la confiance accordée, les compétences transmises et les responsabilités assumées », conclut-elle.

Nassuf Ben Amad

DÉCÈS D'ANFANI HAMADA BACAR :

Un serviteur de l'État s'en est allé

C'est avec une profonde tristesse que l'Union des Comores a appris le décès d'Anfani Hamada Bacar, survenu dans la nuit du jeudi 26 mars 2026 à son domicile de Moroni. Ancien ministre de la Justice, député et figure marquante de la vie politique nationale, il laisse le souvenir d'un homme au parcours aussi brillant que récemment éprouvé par de lourdes épreuves.

Né le 25 septembre 1975 à Miringoni, sur l'île de Mohéli, Anfani Hamada Bacar s'est distingué par une solide formation académique, couronnée par l'obtention d'un DEA en géographie à l'Université de Toliara. Après avoir exercé en tant qu'enseignant et expert en développement, il s'engage pleinement en politique au sein de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC). Élu député pour la législature 2020-2025, il occupe plusieurs fonctions importantes, notamment celle de rapporteur de la Commission des finances, avant de devenir vice-président de l'Assemblée de l'Union. Son par-

cours atteint son apogée avec sa nomination au poste de ministre de la Justice, Garde des Sceaux, entre 2024 et début 2026, période durant laquelle il a tenté de porter des réformes institutionnelles.

Cependant, l'année 2025 marque un tournant difficile. En juillet, alors qu'il est encore en fonction, son nom est cité dans une affaire grave : une plainte pour viol et actes de cruauté déposée par une jeune femme de 27 ans, Raanti A.,

réfugiée en France. Ces accusations, largement relayées par la presse internationale, notamment par Le Monde, provoquent une onde de choc. L'ancien Garde des Sceaux a toutefois fermement nié toute relation intime avec la plaignante. Dans ce contexte tendu, la pression liée à cette affaire aurait fortement affecté son état de santé. Peu après, il est victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC), nécessitant une évacuation sanitaire

de l'urgence vers le Kenya pour recevoir des soins spécialisés. Très affaibli, il regagne par la suite Moroni, où il s'est finalement éteint quelques mois plus tard.

Malgré les controverses, plusieurs de ses pairs retiennent de lui un homme « courtois et disponible ». Le secrétaire général du gouvernement, Nour El-Fath Azali, a salué « un compagnon de route et un ami fidèle », soulignant son engagement en faveur de Mohéli et

de la nation au sein de la CRC. Anfani Hamada Bacar laisse derrière lui une épouse et quatre enfants. Le président de l'Assemblée ainsi que le gouvernement ont adressé leurs condoléances à sa famille, rendant hommage à un homme qui, jusqu'au terme de son parcours, aura servi l'État comorien.

Nassuf Ben Amad



Anfani Hamada ancien ministre de la Justice

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

GRÈVE AU CHN EL-MAAROUF :

Aucun terrain d'entente trouvé

Après 23 jours de bras de fer, les négociations se sont soldées par un échec entre la direction du CHN El-Maarouf et les grévistes. En réponse aux questions de la presse, le ministre de la santé et de la protection sociale, Ahamadi Sidi Nahouda, a déploré une absence de volonté de négocier chez les contractuels. De leur côté, ces derniers dénoncent une proposition salariale jugée dérisoire face à l'inflation galopante. En effet, alors que le personnel soignant réclame un alignement strict sur la grille indiciaire des fonctionnaires pour sortir de la précarité, la direction campe sur une revalorisation limitée à 8%.

Le gouvernement, par la voix du directeur de cabinet chargé de la Défense, Youssoufa Mohamed Ali Belou, assure vouloir maintenir le dialogue, bien que les positions semblent désormais irréciliables. Les autorités avancent

des arguments comptables et une incapacité financière à répondre aux exigences. Tout en soulignant que l'hôpital « ne restera pas les bras croisés » et que le nécessaire sera fait pour assurer la continuité du service. Dans une tentative d'apaisement qui a sonné faux aux oreilles des grévistes, Belou a déclaré : « Que leurs esprits soient apaisés », traitant presque cette lutte comme un caprice. « Ils ne nous font pas confiance et prennent nos promesses pour du leur », a-t-il déploré.

Au moment où le collectif a pris la parole pour exprimer son désarroi, la pluie s'est mise à tomber, comme pour partager la peine de ces hommes et femmes poussés vers la sortie. « Pas question de reprendre le travail alors que nos revendications n'ont pas été entendues », a déclaré le collectif des contractuels, conscient d'être désormais sur la sellette. Suite à cette rencontre de la dernière chance, les propositions alternatives des autori-

tés ont été rejetées. Celles-ci ont suggéré d'intégrer certains agents soignants au contrôle des recettes des caisses de l'hôpital ou d'attendre une évaluation de la fonction publique d'ici deux mois pour identifier les besoins réels en ressources humaines.

« Pourquoi un personnel soignant devrait-il se retrouver à contrôler des finances ? Cela figurerait-il dans nos fiches de poste ? », a lancé le porte-parole du collectif, dénonçant une stratégie de diversion manifeste. Zainoudine Ahmada, membre du collectif, l'air grave, a décrit la situation comme une véritable « catastrophe » sanitaire. Pour lui, ce combat s'apparente à une lutte contre une forme moderne d'esclavagisme où le dévouement est exploité sans contrepartie digne. C'est le cœur serré et émus que les grévistes ont franchi le grand portail du CHN. En demandant pardon à leurs collègues et aux patients, ils ont rappelé que la

précarité étouffe la vocation et empêche d'exercer avec la sécurité requise. Malgré la douleur du licenciement effectif, ils sont sortis ensemble, la tête haute, promettant de créer une « commission mobile » pour ne pas abandonner totalement les citoyens dans le besoin.

Face à cette impasse, le Conseil National de la Jeunesse Comorienne et plusieurs organisations de la société civile ont dans un communiqué commun, exprimé leur vive préoccupation devant la dégradation de l'offre de soins. Ces organisations préviennent que sans avancée concrète d'ici la fin du mois, elles lanceront un appel à la mobilisation générale. Lors d'une conférence de presse tenue samedi, le patron du CHN est sorti de son silence pour livrer une charge contre le mouvement de grève. Il a dénoncé des « abandons de poste », accusant les grévistes de mettre délibérément la vie des patients en danger et d'entraver le travail des

non-grévistes. Allant plus loin, il a fustigé un mépris des décisions de justice et une volonté manifeste de « ruiner l'hôpital ». Qualifiant certains membres du collectif de « pompiers pyromanes », le responsable a également suggéré que cette fronde dissimulerait un mécontentement lié à des soupçons de fraudes internes. Il a affirmé qu'il comptait sur l'implication du représentant du gouvernement pour rétablir l'ordre face à ce qu'il qualifie de manœuvre de déstabilisation. Loin de reculer, les manifestants ont balayé les accusations de Assoumany Aboudou, les qualifiant de "pures allégations". Ils ont invité la direction à sortir de l'opacité en produisant, tout comme ils l'ont fait, des documents probants pour justifier leurs positions, tout en maintenant que leur combat reste ancré dans la légalité.

Hamdi Abdillahi Rahilie

DIPLOMATIE :

Malabo valait-il le déplacement ?

Durant trois jours, le chef de l'État, Azali Assoumani et sa délégation ont effectué un voyage diplomatique, et d'affaires à Malabo, capitale de la Guinée Équatoriale. A Malabo, la délégation comorienne a pris part au 11e sommet de l'Organisation des États de l'Afrique Caraïbes Pacifique (OEACP), mais elle a aussi acté le rapprochement bilatéral entre Malabo et Moroni par une série de signatures. Dans un contexte international marqué par de fortes tensions liées à la guerre au Proche et Moyen orient, avec le risque d'une grave crise énergétique en perspective, ce voyage était-il opportun ? A en croire le chef de la diplomatie comorienne,

Mbae Mohamed, le jeu en valait la chandelle.

Placée sous le signe du 50^e anniversaire de l'Organisation, cette 11^e édition du Sommet poursuit trois objectifs majeurs : engager la transformation de l'OEACP afin de l'adapter aux profondes mutations en cours dans le monde, renforcer la solidarité entre les États membres face aux crises climatiques et économiques, et œuvrer au raffermissement du multilatéralisme», lit-on sur une note du ministère des Affaires étrangères parlant de ce déplacement de trois jours dans la capitale équato-guinéenne.

Et le chef de la diplomatie

comorienne, Mbae Mohamed de rappeler le cadre de cette visite d'Etat de trois jours, « La visite du chef de l'Etat dans la capitale, Malabo rentre dans le cadre du renforcement de la coopération d'amitié et bilatérale entre nos deux pays ». Lors de cette visite, le chef de l'Etat et sa suite, ont effectué plusieurs visites dans des sites pétrolières et gazières. La délégation a aussi visité l'hôpital de la Paz, un centre de référence « Equipé de technologies de pointe réunissant des spécialistes internationaux et nationaux » rapporte le site de Beit Salam.

Le chef de la diplomatie a aussi fait savoir, que plusieurs accords de coopération bilatérale ont été signés entre les deux parties. « Ce fut l'oc-



Le président Azali reçu par son homologue équato-guinéen

casation de signer trois accords de coopération sur : l'exemption des visas pour les détenteurs des passeports diplomatiques et de services. Une signature sur la mise place d'un mécanisme de discussion politique et diplomatique. Nous avons aussi signé un document sur un

accord cadre de coopération qui va nous permettre de mettre en place une commission mixte afin d'identifier les principaux domaines de coopération entre nos deux pays ».

Imtiyaz

ÉVASION À LA MAISON D'ARRÊT DE MORONI :

Cinq détenus toujours en fuite

Au total, dix prisonniers ont tenté de s'évader dans la nuit du vendredi 20 mars dernier, à la maison d'arrêt de Moroni. Cinq d'entre eux ont été rapidement rattrapés à l'intérieur même de l'établissement, à l'exception de Noël Saïd, retrouvé plus tard dans le domicile du directeur général de la prison. Ce dernier est notamment impliqué dans l'assassinat de la défunte Faina, une enfant de quatre ans.

Les faits remontent à cette nuit du vendredi 20 mars. Sur les dix détenus impliqués, cinq ont réussi à prendre la fuite en franchissant un mur menant vers la gendarmerie nationale. À la suite de cet incident, le parquet de Moroni a poursuivi cinq agents de sécurité pénitentiaire pour complicité d'évasion et tentative d'évasion. Halilou Chaïhane, Moustayiou M'lamali,

Mansouri Chabaane, Ahmed Benadé et Noël Saïd ont été interpellés. Tous poursuivis pour tentative d'évasion, ils ont reconnu les faits qui leur sont reprochés lors de leur comparution, vendredi 27 mars, devant le tribunal correctionnel de Moroni. « L'idée de s'évader a toujours été présente en nous. Nous souffrons de maladies de peau, notamment au niveau des parties intimes, et le médecin de la prison nous dit ne pas disposer de médicaments pour nous soigner. Cette situation dure depuis longtemps », ont-ils déclaré.

Devant le juge, Saïd Ali, agent de sécurité, a affirmé s'être blessé au genou et aux doigts en tentant de maîtriser les détenus lors de l'évasion. « Je me trouvais dans le secteur de la grande salle, en train de placer les prisonniers dans leurs cellules. Aucun détenu de cette salle ne s'est évadé. Ensuite, j'ai entendu un

cri de Ziyad. Je me suis précipité dans la cour et j'ai rattrapé deux détenus près du portail de sortie », a-t-il expliqué. De son côté, Mohamed Issimail, également agent de sécurité, a indiqué avoir aperçu un individu sur les caméras de surveillance. « Je l'ai signalé à Mohamed Bacar, qui m'a répondu qu'il s'agissait d'un chat », a-t-il déclaré. Il ajoute s'être ensuite précipité à l'extérieur, où il a vu plusieurs détenus dispersés, se blessant à l'épaule lors de l'intervention.

Darmine Ahamdi, autre agent de sécurité, a expliqué : « J'étais dans la grande salle avec Ziyad et Saïd. Ils sont ensuite sortis en fermant la porte, et je suis resté à l'intérieur avec les détenus, en essayant de les calmer. » Mohamed Bacar a reconnu une négligence : « Je n'étais pas à mon poste. J'étais dans la salle de surveillance. J'ai dit à Issimail que les images montraient un chat et

non une personne. » Il a toutefois nié toute complicité dans l'évasion.

Dans ses réquisitions, le parquet a demandé : six mois de prison ferme pour Mansouri Chabaane (vol), un an ferme pour Noël Saïd (assassinat et viol), un an ferme pour Halilou Chaïhane (agression sexuelle), un an ferme pour Moustayiou M'lamali (crime), six mois ferme pour Ahmed Benadé (coups et blessures volontaires). Concernant Saïd Ali, Mohamed Issimail et Ziyad Aboubacar, la substitut du procureur de la République s'en est remise à la sagesse du tribunal. Pour Mohamed Bacar, elle a requis 3 ans de prison, dont 2 fermes. Elle a également demandé six mois ferme pour Darmine Ahamdi, ainsi que l'arrestation de BB et Kayame.

Dans sa plaidoirie, la défense de Darmine Ahamdi, assurée par Me Djamel El-Dine Bacar et son

confrère, a plaidé l'innocence de leur client : « Notre client a agi avec courage en tentant de calmer les détenus. Enfermé avec eux dans la grande salle, il a essayé de maintenir l'ordre. Il n'a pas participé à l'évasion et doit être acquitté. » Ils ont conclu : « Il est injuste de poursuivre un homme qui a fait tout son possible pour empêcher cette évasion. Il a mis sa vie en danger et a fait preuve d'un grand sens des responsabilités. Nous demandons son acquittement. »

De son côté, Me Tony Homadi, avocat de Saïd Ali, a déclaré : « Mon client a été blessé en tentant de rattrapper les détenus. Il a accompli son devoir et ne devrait pas être poursuivi. Nous demandons également son acquittement. » Le verdict est attendu le 3 avril prochain.

El-Aniou Fatima

FESTIVAL LA SEMAINE DES HORIZONS :

L'unité et le partage entre les îles mis en avant



Pendant une semaine, du 24 au 29 mars, la capitale Moroni a vibré au rythme de la semaine des Horizons autour du savoir, de la foi, du sport et de la culture. L'événement a rassemblé habitants des villes de Domoni et Moroni, la diaspora et des partenaires. Dictée, concours de culture islamique, danses traditionnelles, journées des métiers et célébrations de l'Aïd, le projet porté par le Fonds Communautaire de Domoni pour le Développement (FCDD), l'AFDD, le CASM et

le CCLB, a servi de bâtir des ponts entre générations. Un rendez-vous qui a été apprécié par les enfants, jeunes et les familles.

Le mardi 24 mars, dès 8 heures du matin, le Centre d'Animation Socioculturelle de Moroni Mtsangani s'est animé d'une effervescence particulière. Une vingtaine d'élèves du primaire et du collège se sont installés, stylo en main, pour participer au concours de dictée. Les visages concentrés traduisaient l'importance de l'épreuve.

« Ce concours est une manière simple mais puissante, je suis convaincu que nous semons les graines d'une génération plus ouverte d'esprit », a confié Abdoulhak Said Bacar, un des organisateurs de la dictée et membre du CASM, tandis que Mohamed Khalil 9 ans, l'un des gagnants, déclarait avec fierté : « Participer à cette dictée m'a permis de partager un moment avec mes camarades, j'ai gagné et ça m'a donné une immense fierté. »

Le même jour, à 20 heures, la place de Badjanani s'est trans-

formée en un espace de culture islamique qui a aussi réuni jeunes, notables et oulemas dans une atmosphère de prière collective. Nayat Jade Naguib 11ans, distinguée pour sa récitation du Coran, a partagé ses émotions : « C'était une première expérience devant un public et une surprise pour moi d'être parmi les gagnants, nous avons tous gagné ». Le jeudi 26 mars, à 21 heures, la place Badjanani a vibré au rythme des danses traditionnelles. Les spectateurs, venus nombreux, ont applaudi les groupes des femmes de Wenyi Ngazi d'Iroungudjani et du collectif Utamaduni Soifa de Domoni qui ont fait revivre les gestes et pas ainsi que les chants traditionnels. « Nous voulons que chacun trouve sa place dans cette semaine, que ce soit à travers la culture, le sport ou la foi en Dieu », a expliqué fundi Said Ali, membre du FCDD antenne de Moroni.

Le vendredi 27 mars, dès 15h 30, le CASM a encore accueilli la journée des Métiers. Les échanges permettant aux jeunes de découvrir différents savoir-faire et d'échanger avec des professionnels sous les thèmes de la santé dentaire et la sécurité civile. L'objectif partager était d'ouvrir des perspectives et susciter des vocations

scientifiques. Le samedi 28 mars, à 10 heures, au RETAJ, entre expositions, spectacles et rencontres, le public a pu apprécier la diversité des talents locaux lors d'une journée culturelle. Les organisateurs ont insisté sur l'importance de « valoriser la créativité et l'identité culturelle par la jeunesse et les femmes. » Le dimanche 29 mars, à midi, autour d'un repas convivial au RETAJ sous l'ambiance d'une fête de l'Aïd et Dans l'après-midi, le stade de Moroni a accueilli la course des femmes qui a attiré une participation réelle.

Un tournoi de foot entre les vétérans de Domoni, Ajao, de Mohéli et la FFC a renforcé l'esprit de compétition et de solidarité. Amirdine MzeAli, président du CCLB de Badjanani, a salué « le travail, la persévérance et le comportement exemplaire des jeunes qui ont facilité la réussite des événements. » La semaine des Horizons était l'occasion de rappeler à la communauté des îles l'importance de l'unité et du partage. « Ce n'est pas seulement un festival, c'est une promesse pour l'avenir », a laissé entendre Abdillah Mohamed de Domoni inter.

Aticki Ahmed Ismael

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN(E) ASSISTANT(E) A LA RESPONSABLE PRINCIPALE DU PROGRAMME INFRASTRUCTURE (RPI).

Le Ministère de l'Éducation Nationale (MENERSFIP) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Projet Amélioration de l'Environnement Scolaire aux Comores (PAES-Bundo la Malézi). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces financements sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de recrutement d'un personnel d'appui, à savoir :

- d'un(e) Assistant(e) technique spécialisé(e) à la Responsable Principale du Programme Infrastructure (RPI).

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion du projet PAES sis au MENERS et prendre connaissance des termes de référence aux heures suivantes: du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 (heure locale) et du vendredi de 8h00 à 12h00 (heure locale).

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent venir également obtenir les termes de référence en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous :

blm.apm.enzouddineabdoulwahid@gmail.com ;
copie
blm.rpm.yasminaabdoulmadjid@gmail.com

Les candidatures devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 28/ 04/ 2026 à 17h 00 (heure locale).

Programme Bundo La Malézi,
Ministère de l'Éducation Nationale Moroni
Route de la Corniche / Tél : 333 34 89
E-mail :
blm.coordourdinebourhani@gmail.com

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

CÆLACANTHES :

Des débuts difficiles pour Hubert Velud

Après une Coupe d'Afrique des Nations globalement jugée décevante, malgré deux points au compteur, les Cœlacanthes des Comores faisaient leur retour sur le terrain samedi dernier face à la Namibie, dans le cadre des FIFA Series. Regroupée depuis le 23 mars, l'équipe présentait un visage très remanié par rapport à celle de la dernière CAN au Maroc.

Rajeunie et en mutation, la sélection comorienne a concédé une défaite face à une équipe namibienne pourtant largement à sa portée.



Dès la publication de la liste par la Fédération de Football des Comores, la polémique n'a pas tardé à enfler. Sur les joueurs convoqués, dix n'ont pas pu répondre présents pour diverses raisons. Un contexte qui a rapidement enflammé l'opinion publique. Certains y voient un échec de la fédération, tandis que d'autres ont dénoncé un manque de respect envers les cadres historiques, accusant les dirigeants de vouloir s'en débarrasser. Pourtant, le choix des joueurs relève avant tout du sélectionneur. En fonction des objectifs et de la dynamique souhaitée, la composition du groupe lui appartient pleinement, sans qu'il ait à se justi-

fier auprès des joueurs, quel que soit leur statut ou leur passé en sélection. À titre de comparaison, lors de ces mêmes FIFA Series, la sélection du Mali a enregistré 21 forfaits parmi les 27 joueurs présents à la dernière CAN, sans provoquer une telle polémique. Sur le plan du jeu, les 21 joueurs présents n'ont pourtant pas démerité.

Dès l'entame, le système en 3-5-2 mis en place par Hubert Velud a

montré des signes encourageants. En verrouillant le milieu de terrain, les Comoriens ont réussi à priver leur adversaire de ballon et à couper ses circuits de jeu. Pendant une grande partie de la première période, puis tout au long de la seconde, les Verts ont dominé les débats, installant une pression constante dans le camp namibien. Cependant, malgré cette nette supériorité, les coéquipiers d'Akim Abdallah, capitaine du

jour, n'ont jamais réussi à trouver la faille. Au terme des 90 minutes, le règlement du tournoi imposait une séance de tirs au but directe. Et à cet exercice, les Namibiens se sont montrés plus efficaces. Tous leurs tirs ont été transformés, tandis que du côté comorien, l'attaquant Ali Aboubacar, pensionnaire des Francs Borains en Belgique, a vu sa tentative stoppée par le gardien namibien Lloyd Kazapua. Une véritable dou-

che froide pour les Coelacanthés, pourtant annoncés favoris au coup d'envoi.

Si ce revers peut apparaître comme une désillusion pour les débuts d'Hubert Velud, il ne saurait être considéré comme un échec. Dans un contexte de renouvellement, où le sélectionneur souhaite tourner la page et construire une nouvelle dynamique, cette rencontre doit plutôt être vue comme un point de départ. La domination affichée rappelle qu'une supériorité sur le papier ne garantit jamais le succès. Le travail sur les automatismes et l'efficacité offensive reste désormais une priorité, surtout pour une équipe en manque d'inspiration devant le but depuis plusieurs matchs. Attribuer cette défaite à l'absence des cadres serait réducteur, voire malhonnête. Il suffit de se rappeler qu'en octobre 2023, lors du premier match de l'ancien sélectionneur, ces mêmes cadres avaient boycotté la sélection. Cela n'avait pourtant pas empêché une équipe largement rajeunie d'arracher une victoire convaincante face au Cap-Vert. Comme quoi, l'engagement collectif et la dynamique de groupe priment souvent sur les individualités.

Imtiyaz

COLLECTIF DES INDUSTRIELS DU CONCASSAGE ET ACTIVITÉS INDUSTRIELLES CONNEXES DES COMORES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moroni, le 17 mars 2026

OBJET : MISE AU POINT SUITE À LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA SCCC DU 16 MARS 2026

Le Collectif des Industriels Nationaux exprime sa profonde stupéfaction face à l'opération de communication organisée hier par la société SCCC sur le site de Handouli. Alors que le respect des institutions est le socle de tout investissement responsable, nous constatons avec gravité que :

Un mépris des convocations judiciaires : La direction de la SCCC a choisi de convier les médias précisément au jour et au moment où elle était attendue au Commissariat Central de Police pour répondre d'une **plainte pénale (Dossier n°347/26)**, après s'être dérobée à une première convocation, **Jeudi 12 mars 2026**.

La communication ne saurait se substituer à la Justice.

Une opacité persistante sur la sécurité : Aucune annonce médiatique ne peut effacer les constatations du PV d'huissier du 4 mars 2026 et les témoignages directs recueillis, prouvant des projections de roches mortelles sur des zones civiles. Le Collectif s'interroge : pourquoi la SCCC refuse-t-elle l'accès de ses dépôts d'explosifs aux officiers de police judiciaire ? Pourquoi fuir les convocations pour ne pas répondre sur le stockage des explosifs, la traçabilité, le suivi du stock de dynamite et la récidive.

L'exigence de légalité : Nous rappelons que l'activité industrielle aux Comores est soumise à des règles strictes : détention d'un RCCM légal et, pour l'usage d'explosifs, d'une supervision constante du Génie Militaire. Le Collectif demande que toute la lumière soit faite sur la conformité administrative de cet opérateur étranger.

Concernant le litige de vol des actifs de la société HB Carrières membre de notre collectif, contrairement aux déclarations de l'avocat de Mr YU Bo et son directeur exécutif, Mr Yu Bo a été convoqué au Tribunal de Moroni à maintes reprises entre 2023 à ce jour, il s'est toujours dérobé en toute impunité.

Le Collectif reste mobilisé pour la défense de l'industrie nationale et la sécurité de ses employés. Nous faisons confiance à la Procureure de la République pour que la force reste à la Loi et que nul, quelle que soit sa nationalité, ne se sente au-dessus des règles de sécurité de l'État.

Fait à Moroni, le 17 mars 2026
Le Porte-parole du Collectif

JOURNÉE DE L'ARBRE SOUS LE SIGNE DE L'ENGAGEMENT COLLECTIF

Hagnamoida se mobilise pour la planète

À Hagnamoida-Mohéli, la Journée de l'Arbre a été célébrée le 27 mars à travers une vaste opération de reboisement, en présence du ministre de l'Environnement. Portée par des partenaires locaux et internationaux, l'initiative illustre une volonté commune de préserver les écosystèmes et de promouvoir un développement durable à Mohéli.



La localité de Hagnamoida a vibré, le 27 mars dernier, au rythme de la Journée de l'Arbre, marquée par une importante campagne de reboisement. L'activité s'est réalisée en présence du ministre de l'Environnement chargé du Tourisme, Aboubacar Ben Mahmoud. C'est un événement organisé par le Parc National de Mohéli, en collaboration avec l'Association culturelle pour le développement de Hagnamoida. L'initiative s'inscrit dans le cadre du projet Ulanga Mali, appuyé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne. Ce programme vise à restaurer les forêts dégradées, lutter contre l'érosion des sols et renforcer la résilience des écosystèmes face aux effets du changement climatique. Il ambitionne également de valoriser le

potentiel touristique de Mohéli en préservant un patrimoine naturel d'une richesse exceptionnelle.

Prenant la parole, le ministre Aboubacar Ben Mahmoud a insisté sur la portée de cette action : « Chaque arbre planté constitue un pas concret vers la protection de notre biodiversité et la promotion d'un tourisme durable et responsable. » Il a également rappelé que la préservation de l'environnement relève d'une responsabilité partagée entre l'État et les citoyens. De son

côté, Mansoib Saïd Mansoib, président de l'Association culturelle pour le développement du village de Hagnamoida, a salué l'implication de la communauté locale. « Chaque arbre planté est un symbole d'espoir pour les générations futures. Cette dynamique doit s'inscrire dans la durée », a-t-il déclaré.

Au-delà de la plantation d'arbres, cette journée a été l'occasion de sensibiliser la population à la protection des ressources naturelles. Les habitants, toutes générations

confondues, ont activement participé à cette opération de reboisement, dont la cérémonie officielle est prévue le dimanche 29 mars. À travers cette mobilisation exemplaire, Hagnamoida s'affirme comme un modèle d'engagement citoyen face aux défis environnementaux, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine naturel comorien pour les générations présentes et futures.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Stagiaires
 Abdillahi Hamdi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Mise à jour de la Base de données des fournisseurs

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de Développement Durable.

Pour la mise en œuvre de ses activités, la COI lance un Appel à Manifestation d'intérêt pour identifier les entreprises, les sociétés, les prestataires de service et les consultants individuels intéressés à collaborer avec l'organisation dans le cadre de ses projets et programmes.

Les entreprises, sociétés, prestataires de service et consultants intéressés sont invités à consulter l'AMI directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivante : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières/> et remplir le formulaire de soumission avant la date limite fixée au **14 Avril 2026**.

AVIS DE PUBLICATION

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Comores informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour le recrutement des sociétés de nettoyage et jardinage, de la Maison des Nations Unies aux Comores, dans le cadre d'un accord à long terme (LTA).



L'intégralité de la publication ainsi que les termes de référence en français sont accessibles à travers les liens ci-après :

- Procurement notice : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=43771
- UNGM : <https://www.ungm.org/Public/Notice/294296>

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant les liens de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être envoyées à l'adresse de messagerie : achats.km@undp.org

Une visite du site et une conférence préparatoire seront organisées le **31 mars 2026 à 10h00** à la maison des Nations Unies sise à Hamramba-Moroni.

Toutes les entreprises intéressées doivent confirmer par courriel (achats.km@undp.org) leur participation à la conférence préparatoire.

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres peuvent être soumises uniquement en ligne par le système Quantum du PNUD à travers le lien suivant : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=43771 puis rechercher la négociation en utilisant le numéro de référence : UNDP-COM-00205 avec votre propre mot de passe au plus tard : **à la date et à l'heure indiquée dans le système.**

- Référence du dossier dans Quantum : UNDP-COM-00205
- BU : COM10

Veillez-vous inscrire à l'appel d'offres pour recevoir les modifications ou les mises à jour y relatif.

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide téléchargé dans la plateforme via le lien suivant : <https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/fscmUI/redwood/supplier-registration/register-supplier/register-supplier-verification>